

18 octobre 1989, Québec

Conférence de presse à la suite de l'assermentation des députés libéraux

M. Cusano: Chers amis, c'est pour moi un plaisir et un honneur de vous adresser la parole dans cette magnifique enceinte de l'Assemblée nationale, le cœur de la vie démocratique québécoise.

Les députés libéraux assermentés aujourd'hui se retrouvent au terme d'une démarche volontaire, après une longue campagne durant laquelle il a fallu batailler ferme. Notre cheminement se poursuit à compter d'aujourd'hui, à l'intérieur de l'aile parlementaire libérale qui assumera de façon responsable la continuité des décisions gouvernementales, comme une ligne droite poursuivant sa course décisive vers l'avenir de la jeune génération. En tant que parlementaire, cette ligne est aussi la ligne de parti.

La ligne de parti. C'est un regroupement autour d'idées et de projets parfois chaudement débattus entre nous. La ligne de parti n'est pas une question de discipline, mais d'autodiscipline. C'est aussi une fierté d'appartenance à la grande famille libérale unie autour d'un chef aux qualités exceptionnelles, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

M. Bourassa: Chers collègues, distingués invités, Mesdames et Messieurs, encore une fois, je veux féliciter très chaleureusement tous les députés pour cette victoire bien méritée. Si l'assermentation se fait à une heure plutôt tardive, c'est peut-être dû au fait que la population nous a accordé sa confiance en faisant élire 92 députés. Cela prend un peu plus de temps, pour l'assermentation, que pour d'autres groupes.

Tout serment d'allégeance revêt un aspect solennel qui se veut d'abord et avant tout un rappel des tenants et aboutissants d'une fonction. À cet égard, la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui en est une de première importance puisqu'elle nous renvoie de nouveau à l'essence même du rôle fondamental que constitue le mandat que nous avons tenu. Ce rôle est d'ailleurs à ce point fondamental qu'il est protégé par des privilèges et des immunités.

C'est la raison pour laquelle son exercice doit s'appuyer quotidiennement sur des valeurs sûres de transparence, d'ouverture, de tolérance, de dignité et, évidemment, de probité. Nous entreprenons donc tous un mandat d'autant plus important que le Québec sera appelé à franchir des étapes fort importantes pour son avenir.

Que ce soit sur les plans culturel, social, économique et politique, c'est ici même en cette Assemblée que continuera de se forger le destin du Québec, d'où la nécessité, voire l'obligation de conserver sans cesse le sens de l'institution et de l'État. À cet égard, je tiens à rappeler qu'une institution ne vaut que ce que valent ceux et celles qui sont appelés à l'animer. La fonction législative à laquelle nous sommes aujourd'hui conviés est la fonction suprême dans l'État.

Elle s'exerce ici même à l'Assemblée nationale qui, comme son nom l'indique, est l'Assemblée de tous les Québécois ainsi qu'une tribune de première importance pour l'exercice de la démocratie. C'est la raison pour laquelle je tiens à vous rappeler que la

confiance de nos concitoyens n'est jamais acquise de façon définitive et qu'elle est d'abord et avant tout une question de mérite qui se gagne notamment par le travail, la disponibilité, le dévouement et la persévérance.

Je suis donc convaincu que la qualité exceptionnelle de la députation ministérielle nous permet non seulement d'envisager l'avenir avec confiance mais, également et surtout, de nous employer activement à l'assurer pour le progrès du Québec et le mieux-être des Québécois.

Encore une fois, mes chers amis, nous devons humblement constater que, plus que jamais, le Parti libéral du Québec est le parti de l'avenir du Québec.

Je vous remercie et je vous souhaite un excellent mandat.